

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le 18 octobre 1990

Rwanda

*L'Ambassadeur de France
Chargé de Mission
auprès du Président de la République*

Note

pour

Monsieur le Président de la République

(DM)

Entretien avec le Président Habyarimana

Jeudi 18 Octobre 1990 à 18H30.

Le Rwanda a été attaqué le 1er Octobre par des réfugiés d'origine Tutsi venus d'Ouganda, sous les ordres du Général Fred Rwigyema. Le Président Habyarimana a entrepris parallèlement à une reprise en main militaire sur le terrain, une concertation avec ses voisins et amis pour tenter de mettre un terme au conflit.

La situation militaire semble à peu près stabilisée dans le nord-est (secteur de Gabiro). Les forces rwandaises ont opéré un mouvement de prise à revers des forces rebelles à proximité de la frontière ougandaise (Nyagatare). Cette situation pourrait toutefois évoluer défavorablement pour Kigali si Kampala intervenait directement en faveur des rebelles ou leur fournissait un appui massif en armes et en munitions.

Au plan politique, il est remarquable de constater que l'attaque des rebelles Tutsi n'a pas amené de personnalités

Hutus à se dissocier du gouvernement. On ne voit pas dans ces conditions comment pourrait émerger une majorité de rechange.

Des inquiétudes se font, par ailleurs, jour sur une éventuelle implication libyenne dans l'organisation de l'attaque et le soutien aux rebelles (des avions libyens ont été récemment signalés à l'aéroport d'Entebbe).

I - Aspects militaires.

Le Président Habyarimana sollicitera très vraisemblablement une aide militaire nouvelle de la part de la France.

Il convient de rappeler que la France a immédiatement envoyé au Rwanda un contingent de 150 hommes dont la mission exclusive était d'assurer la sécurité et la protection de nos ressortissants. Mais il n'est pas douteux que la seule présence de ce contingent à Kigali a fortement consolidé, dans un moment critique, la position du Président. Une deuxième compagnie (150 hommes) a été par la suite dépêchée à Kigali.

Il faut également souligner que nous ~~avons répondu~~ **immédiatement de façon favorable aux demandes formulées par les autorités rwandaises en matière de fourniture de munitions et que nous avons notamment envoyé des roquettes pour des hélicoptères "Gazelle".** Un avion transportant de nouvelles roquettes est parti ce matin-même pour Kigali.

S'agissant des demandes d'achat de matériel (hélicoptères, mortiers), celles-ci ne présentent pas la même urgence. Elles pourront être examinées en fonction de l'évolution de la situation militaire et des disponibilités. Il est à noter que le Rwanda dispose de cinq hélicoptères "Gazelle" armés. La maintenance de ceux-ci est effectuée par nos coopérants militaires, et nous pouvons, dans ce domaine, poursuivre et même accentuer notre concours (fourniture de

pièces de rechange pour les AML en cas de besoin, entretien d'autres matériels).

Enfin, nous avons effectué des démarches auprès du Président Museveni, afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour mettre fin à toute nouvelle infiltration de groupes armés.

Le retrait des forces zaïroises du Rwanda (1500 hommes), semble dû à une mésentente sur le terrain avec les forces armées rwandaises, dont une méprise a provoqué la mort de 46 soldats zaïrois. Sur le plan militaire, il peut poser le problème dans la mesure où Kigali perd ainsi un appui important. Sur le plan politique, il peut s'avérer bénéfique en raison des réactions négatives de la population rwandaise à la suite d'exactions commises par les soldats zaïrois.

2 - Aspects politiques et diplomatiques.

Cette crise met en évidence le problème que pose la présence de nombreux réfugiés rwandais arrivés en 1959 et en 1972 dans les pays voisins (200 000 en Ouganda, 100 000 au Burundi, 100 000 en Tanzanie). Si nous n'ignorons pas les efforts du Président Habyarimana dans ce domaine, et en particulier le travail de la commission créée sous l'égide du Haut Commissariat pour les Réfugiés, nous considérons que le problème des réfugiés rwandais dans les pays voisins ne pourra trouver une solution durable que dans l'ouverture d'un dialogue et dans la concertation entre toutes les parties intéressées.

D'après des informations de source ougandaise, le Président Habyarimana aurait accepté, hier, lors d'une rencontre en Tanzanie avec ses collègues tanzanien et ougandais :

- la proclamation d'un cessez-le-feu, entériné par le Président Museveni (mais pas encore par le "Front patriotique rwandais")

;

- une rencontre avec les représentants de ce Front ;
- le principe du droit en retour des réfugiés, qui seraient réinstallés dans l'espace, actuellement peu peuplé, du parc national de Kagéra (au nord-est du Rwanda) ;

Si ces informations étaient exactes, un grand pas serait fait dans la voie d'une solution du problème, et le Président Habyarimana, qui a déjà fait des concessions appréciables en réponse à nos appels (autorisation donnée à la Croix Rouge et à la presse de visiter les prisons de Kigali) aurait acquis des mérites supplémentaires. Il vous dira ce qu'il en est au juste.

En tout état de cause, c'est au niveau de la concertation régionale (et non par un recours aux Douze, que les Belges semblent avoir envisagé) que le problème rwandais trouvera sa solution. La Tanzanie, moins engagée que l'Ouganda, le Burundi, ou le Zaïre, serait sans doute le médiateur le plus désigné, ainsi que le Secrétaire Général de l'OUA, lui-même Tanzanien./.

h

Claude ARNAUD

P. S. : L'une de nos deux compagnies pourrait être retirée après l'acceptation du cessez-le-feu par les deux parties. L'autre le serait une fois la situation stabilisée./.